

Séance du 06 mars 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois,
et le six mars à quatorze heures,
le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Daniel AURIOL, 1^{er} Adjoint

Date de convocation : 28/02/2023

Présents : Mmes et Mrs Jean-Pierre ALIBERT, Daniel AURIOL, Joël VAYSSETTES, Gilles COUGOULE, Marie BOHN, Jérémy PAULHE, Philippe MELANO, Christian GINESTE, Pascal PECHOABIERTO

Représentés : Mme Patricia LOISEAU, procuration à Daniel AURIOL
Mme Emmanuelle CAZOTTES, procuration à Jérémy PAULHE

Secrétaire de séance : M. Gilles COUGOULE

Objet : Tarifs de la cantine scolaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- d'une part que le Groupement des Terres Rouges de Belmont sur Rance, qui fournit les repas de la cantine scolaire des écoles du RPI, a revalorisé ses tarifs à compter du 1^{er} février 2023.
- d'autre part que le conseil municipal de St-Victor-et-Melvieu a décidé d'augmenter de 0.30 euros la part à payer par les familles et les adultes bénéficiant de la cantine scolaire, à partir du 01/04/2023.

Dans le cadre de l'harmonisation du regroupement pédagogique avec la commune de St-Victor-et-Melvieu, il convient d'actualiser le tarif des repas à facturer aux familles (repas enfants) et aux adultes bénéficiant de la cantine scolaire.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'augmenter les tarifs des repas de la cantine scolaire au 01/04/2023 comme suit :
 - Tarif enfant : 3,20 € par repas,
 - Tarif adulte : 3,40 € par repas.

